DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) : N° portable :

Association :

Domicile/siège social :

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3311-1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaires de 2ème catégorie, à

- Lieu :

- Date :

- Horaires :

- Motif :

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le
signature

ARRÊTE DU MAIRE - N°

Je soussigné, Alain PICARD, Maire du MAY-SUR-EVRE,

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2543-8 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L. 333-5-I et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE

Article unique : M est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie,

- Lieu :

- Date : Horaires :…….h à …… (1 h du matin maxi)

- Motif :

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait en Mairie du May-sur-Evre, le
Le Maire,
Alain PICARD